



**Soutien à différentes actions dans le
domaine de l'animation économique**

Rapport n° CP/2013/684

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général une participation financière à diverses actions menées dans le domaine de l'animation économique

1) Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace – Stratégie 2013 pour le développement des métiers d'art en Alsace

La Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA) organise chaque année des manifestations visant à promouvoir l'artisanat d'art en Alsace. Depuis 2006, la FREMAA s'est engagée dans une stratégie pour le développement et la promotion des métiers d'art qui se traduit par l'élaboration d'un programme d'actions annuel en faveur des métiers d'art.

Ce programme permet à la FREMAA de présenter à ses partenaires institutionnels (Etat, Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Communauté Urbaine de Strasbourg, Chambre de Métiers d'Alsace) une programmation globale axée autour de :

- l'accompagnement des entreprises d'artisanat d'art
- le patrimoine culturel.

La proposition de partenariat pour 2013 porte essentiellement sur :

L'organisation de « RESONANCE[S] », 2^{ème} SALON EUROPEEN DES METIERS D'ART qui se tiendra au PARC EXPO STRASBOURG WACKEN du 8 au 11 novembre 2013. Cette action phare, forte de son succès de l'an passé (16 000 visiteurs), rassemblera environ 170 créateurs européens qui présenteront les dernières tendances des métiers d'art au regard de la création, de l'innovation et du design. L'objectif principal de ce salon étant le développement économique des entreprises des métiers d'art.

Le budget prévisionnel 2013 de la FREMAA au titre de cette action exceptionnelle s'élève à 280 415 €. La FREMAA sollicite une participation départementale de 9 600 € au titre du programme partenarial 2013.

Les autres partenaires sollicités sont :

- | | |
|-----------------------------|----------|
| ➤ Conseil Régional d'Alsace | 20.000 € |
| ➤ CUS | 60.000 € |
| ➤ Ateliers d'Art de France | 50.000 € |
| ➤ Sponsors | 8.000 € |

A noter qu'un crédit de 9 600,00 € est inscrit au budget primitif de 2013 au titre du partenariat avec la FREMAA, contre 10 000,00 € les années passées. En effet, comme pour les autres associations soutenues par le Département, la dotation départementale 2013 à la FREMAA est en diminution de 4%.

2) Chambre de Métiers d'Alsace - Organisation du salon 2013 « Créer sa boîte en Alsace »

La Chambre de Métiers d'Alsace (CMA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de STRASBOURG et du Bas-Rhin (CCISBR) organisent conjointement le 18 novembre 2013 la 3^{ème} édition du Salon de la création-reprise d'entreprises intitulé « Créer sa boîte en Alsace » au Palais de la Musique et des Congrès de STRASBOURG. Elle est organisée dans le cadre des Journées de l'Entrepreneur au plan national et de la Semaine de l'Entrepreneur Européen à l'échelle de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Près de 1.200 porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprises ont participé à la 2^{ème} édition de ce salon en 2012.

L'objectif de la manifestation est d'accueillir en un même lieu les créateurs et repreneurs d'entreprises mais aussi les dirigeants d'entreprises qui recherchent les solutions les plus adaptées à leur développement ou à la cession de leur activité. Cet événement réunira ainsi une soixantaine d'opérateurs alsaciens de la création, de la reprise et du développement d'entreprises. Les visiteurs pourront également prendre part, tout au long de la journée, à 16 conférences et à 9 ateliers pour faire bénéficier les porteurs de projets des conseils et de l'expertise des professionnels. Le budget global de la manifestation s'élève à 152.950 € et se décompose comme suit :

Dépenses	HT	Recettes	HT
Agence de communication	5.000,00	CCI/CMA	53.100,00
Communication/animation	13.550,00	Exposants	71450,00
Imprimeur	8.000,00	Communications payantes	1.400,00
Location PMC/ location scanner de badges	48.500,00	Subvention CUS	10.000,00
Charges administratives	66.000,00	Subvention CG 67	5.000,00
Réception/coctail	1.600,00	Subvention Région	8.000,00
Repas	2.800,00	Partenariat Orange	2.000,00
		Subvention MEF	2.000,00
TOTAL	152.950,00	TOTAL	152.950,00

A noter qu'un stand est gracieusement mis à disposition du Conseil Général du Bas-Rhin lors du salon. Le Service Insertion et Emploi sera présent au titre du RSA et l'ADIRA présentera aux porteurs de projets ses possibilités d'accompagnement. L'an passé la Commission Permanente du Conseil Général a accordé une subvention de 5.000,00 € à la Chambre de Métiers d'Alsace au titre de l'organisation de la 2^{ème} édition du salon « Créer sa boîte » et les organisateurs sollicitent le renouvellement de la participation départementale pour le salon organisé en 2013.

3) Corporation Obligatoire des Patrons Tapissiers-Décorateurs et Selliers du Bas-Rhin – « Les étoffes du Pavillon » 2013

La Corporation Obligatoire des Patrons Tapissiers-Décorateurs et Selliers du Bas-Rhin organise du 18 au 21 octobre 2013 au Pavillon Joséphine à STRASBOURG, un événement intitulé « Les étoffes du Pavillon ». La Corporation, présidée par M. Pascal FUNFROCK de MARLENHEIM, compte 69 adhérents à ce jour. Les objectifs de ce week-end sont la promotion du savoir-faire artisanal des tapissiers-décorateurs, la promotion des formations et la découverte de ce métier méconnu notamment par le jeune public. Les nouvelles collections de tissus d'une qualité haut de gamme y seront présentées ainsi que les techniques spécifiques que les professionnels utilisent dans le cadre de leur métier.

Le budget prévisionnel est établi à hauteur de 24 900 € avec une participation départementale souhaitée à hauteur de 2 000 €, montant équivalent à celui que le Conseil Général avait accordé à la Corporation pour un week-end identique organisé au Château d'OSTHOFFEN en 2011. La Région Alsace lui avait accordé pour cette manifestation 1 000 €, la CMA 1 500 € et EDS 500 €.

Par délibération en date du 25 octobre 2010, le Conseil Général a fixé son intervention selon les modalités suivantes : taux d'intervention de 10 % du coût de l'opération, dans la limite d'une subvention de 2.000 € par opération. En application de ce nouveau dispositif, en

vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011, le montant de l'aide départementale pourrait à nouveau s'élever à 2.000 € au maximum.

4) Corporation Obligatoire des Pâtisseries, Chocolatiers, Glaciers et Confiseurs du Bas-Rhin – « La Magie du Chocolat » 2013

La Corporation Obligatoire des Pâtisseries – Chocolatiers – Glaciers – Confiseurs du Bas-Rhin organise le week-end « La Magie du Chocolat » les 16 et 17 novembre 2013 simultanément à HAGUENAU (Salle de la Douane), à STRASBOURG (Résidence de Foucault - Salon Rouge et Blanc). La corporation est présidée par M. Didier MEYER de HAGUENAU et compte 176 adhérents dans le Bas-Rhin.

Les objectifs de ce week-end sont la promotion du savoir-faire artisanal des pâtisseries chocolatiers, la promotion des formations et la découverte de nouvelles saveurs. Le 1^{er} week-end avait eu lieu en 2011 et une quinzaine d'entreprises y avait participé sur chaque site. Le budget prévisionnel est établi à hauteur de 33 000 €. Les recettes correspondantes sont prévues comme suit :

CMA	1.800 €
Conseil Général	2.500 €
Région	2.500 €
Corporation	2.500 €
EDS	700 €
CdC Haguenau	2.000 €
CUS	2.000 €
Participants artisans et entrées	19.000 €
Total	33.000 €

La corporation a obtenu du Département des subventions successives d'un montant de 1 000 € en 2004 et de 2 000 € en 2005 et 2006 pour une manifestation identique qui se déroulait chaque fois à STRASBOURG. En 2011, la Commission Permanente lui a attribué 2.000 € pour son 1^{er} week-end « La Magie du Chocolat ».

Par délibération en date du 25 octobre 2010, le Conseil Général a fixé son intervention selon les modalités suivantes : taux d'intervention de 10 % du coût de l'opération, dans la limite d'une subvention de 2.000 € par opération. En application de ce nouveau dispositif, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011, le montant de l'aide départementale pourrait à nouveau s'élever à 2.000 € au maximum.

La Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, réunie le 9 septembre 2013, s'est prononcée favorablement sur ces demandes.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seraient imputables sur les enveloppes budgétaires « FREMAA » et « manifestations diverses » dont la situation est donnée ci-dessous :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
25877	65-6574-91	9 600,00 €	9 600,00 €	9 600,00 €
17593	65-6574-91	30 000,00 €	14 500,00 €	9 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer les aides suivantes :

- à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA), dans le cadre de son programme partenarial, une subvention de 9 600 € au titre de l'organisation à Strasbourg, du 8 au 11 novembre 2013, de "RESONANCE[S], 2ème salon européen des métiers d'art;

- à la Chambre de Métiers d'Alsace, une subvention de 5 000 € au titre de l'organisation du 3ème salon de la création-reprise d'entreprises "Créer sa boîte en Alsace" qui se tiendra à Strasbourg le 18 novembre 2013;


- à la Corporation Obligatoire des Patrons Tapissiers-Décorateurs et Selliers du Bas-Rhin, une subvention de 2 000 € au titre de l'organisation de la manifestation "Les étoffes du Pavillon" qui se tiendra à Strasbourg du 18 au 21 octobre 2013;

- à la Corporation Obligatoire des Pâtissiers, Chocolatiers, Glaciers et Confiseurs du Bas-Rhin, une subvention de 2 000 € au titre de l'organisation de la manifestation "La Magie du Chocolat" qui se tiendra les 16 et 17 novembre 2013 à Haguenau et Strasbourg.

Le versement de chacune de ces subventions interviendra sur présentation de l'état intermédiaire ou définitif des dépenses effectuées certifiées conformes.

Strasbourg, le 23/09/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL